



# MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport de la présidente du jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2025**

### **Introduction**

Je tiens tout d'abord à remercier le professionnalisme et la grande implication de tous les membres du jury, à toutes les étapes de la sélection.

Je remercie également les agents du bureau des concours en charge de l'organisation des épreuves qui ont permis par leur professionnalisme un déroulement du concours dans de très bonnes conditions matérielles tant pour le jury que pour les candidats.

Au titre de 2025, 8 postes étaient ouverts au concours : 5 pour le concours externe et 3 pour le concours interne. Au total, tous les postes ont été pourvus et 5 candidats ont été admis sur les listes complémentaires. Tant pour le concours externe que pour le concours interne, on note une forte déperdition du nombre de candidats, qui concerne à la fois les épreuves d'admissibilité et d'admission : sur 389 candidats autorisés à concourir, 73 seulement étaient présents aux épreuves d'admissibilité.

### **Épreuves écrites d'admissibilité (communes au concours externe et interne)**

#### **1°) Note de synthèse**

Sur la base d'un dossier à caractère scientifique et technique, le candidat rédige une note permettant de vérifier ses qualités d'expression, d'analyse et de synthèse, ainsi que son aptitude à dégager des conclusions et formuler des propositions.

Le dossier constitué de documents de diverses sources (rapport de la Cour des comptes, articles de presse...) portait sur un sujet d'actualité : l'intelligence artificielle. L'objectif de cette épreuve était d'évaluer la capacité des candidats à analyser des documents, à en extraire les données utiles et à les mettre en forme pour apporter une réponse au sujet, sous forme de note structurée.

Un nombre significatif de copies s'est révélé partiellement, voire totalement, hors sujet. Il est important que les candidats attachent une attention particulière à la compréhension du sujet et des attendus. De nombreux candidats n'ont pas compris la nature de l'épreuve et ont partagé leurs connaissances générales sur le thème de l'intelligence artificielle, sans problématiser ni répondre à la commande précise qui leur était passée. Si la majorité des copies comportait bien quelques passages basés sur des éléments du dossier, des éléments importants ont

fréquemment été omis. Beaucoup de copies balayaient les thématiques de façon beaucoup trop vague, ne permettant pas de comprendre quels en étaient les enjeux.

Par ailleurs, il est également important de prendre soin de la structuration de cette note (introduction, plan, 2 ou 3 parties, conclusion) et à la cohérence générale des propos. De nombreux candidats gagneraient à porter une plus grande attention à l'orthographe : trop peu de copies avaient une orthographe correcte. La présentation doit également être soignée (ratures très fréquentes). Beaucoup de copies comportaient des formulations plus adaptées à un langage oral qu'à un travail écrit. Les propos manquaient souvent de neutralité. Les candidats gagneraient à utiliser un style plus administratif et plus neutre pour ce type d'exercice.

## **2°) épreuve technique**

Cette épreuve porte sur l'option choisie par le candidat lors de l'inscription au concours :

- Option « conception logicielle »

Le sujet portait sur une étude de cas : la mise en œuvre d'une application de gestion des rendez-vous.

Globalement, le niveau des copies s'est révélé très hétérogène. Quelques copies se sont démarquées, notamment celles qui montrent des efforts de vulgarisation technique.

À l'écrit, de nombreuses copies de niveau insuffisant, et même un refus de l'épreuve évident sur plusieurs. Seul un tiers des copies présentait un niveau satisfaisant.

- Option « infrastructures des systèmes d'information et de communication »

Le sujet a été choisi pour parcourir un large spectre des métiers à l'administration centrale et à l'étranger.

Globalement, le niveau de connaissances s'est révélé là aussi très hétérogène et insuffisant. Certains candidats étaient mal préparés et on note quelques copies blanches. Des problèmes de rédaction en français et de grammaire ont été relevés dans de nombreuses copies. Même s'il s'agit d'une épreuve technique, les candidats doivent aussi veiller à la forme : qualité de la rédaction, attention portée à l'orthographe, notamment.

3 à 4 très bonnes copies se sont démarquées.

Pour les deux options, on peut noter une différence de niveaux de connaissances entre les candidats du concours interne et ceux du concours externe.

## **3°) Anglais**

L'épreuve consiste en la traduction d'un texte de l'anglais vers le français.

Une note éliminatoire a été attribuée aux candidats n'ayant pas traduit le texte dans son intégralité (paragraphes manquants, ou mots et parties de texte non traduits) ou ayant proposé une traduction libre sans rapport avec le texte original.

Au-delà d'une bonne connaissance de l'anglais et d'un niveau de français satisfaisant (peu de fautes d'orthographe et de grammaire, niveau d'expression adapté), il est attendu des candidats qu'ils démontrent leur maîtrise des termes techniques, qui sont indispensables pour exercer les fonctions de SESIC au sein du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (ex : le mot *hacker* devait être traduit par *pirate*).

## **Épreuves d'admission**

### **Pour le concours externe**

#### **1°) Épreuve pratique de mise en situation**

Globalement tous les candidats ont bien géré leur stress, à l'exception d'un candidat qui a montré son impatience.

Les candidats, qui montraient tous des aptitudes techniques, ont oublié les fondamentaux et les vérifications de base et d'usage sur le matériel mis à leur disposition. Il a été observé que les candidats ne lisent pas de façon approfondie le sujet et les instructions, et notamment les annexes. Or, ces annexes sont importantes pour pouvoir répondre à plusieurs questions du sujet. On ne peut donc qu'insister sur la nécessité de lire tous les documents mis à disposition avant de se lancer dans la mise en œuvre concrète.

Le sujet, composé de trois parties, faisant appel à des connaissances techniques différentes, a permis de mettre en évidence que, pour quelques candidats, le socle de connaissances en matière de réseau devait être consolidé.

#### **2°) Entretien avec le jury sur un sujet tiré au sort**

Cette épreuve est destinée à évaluer l'aptitude et les connaissances de la discipline choisie en option à la 2<sup>ème</sup> épreuve d'admissibilité. Les candidats qui se sont présentés avaient un bon niveau.

### **Pour le concours interne**

#### **1°) Entretien avec le jury**

Cette épreuve a pour objectif d'apprécier les aptitudes, les motivations du candidat et à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle.

En amont de l'entretien, les jurys ont été destinataires du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Le jury a constaté une certaine homogénéité de la qualité des dossiers présentés, qui donnaient tous un très bon aperçu des compétences développées, témoignant d'un véritable travail d'introspection sur les compétences et les expériences professionnelles à mettre en valeur.

L'épreuve avec le jury débute avec une présentation de 10 minutes. Ce temps a été respecté par tous les candidats à une exception près. La présentation doit être structurée et est l'occasion de montrer les motivations à rejoindre le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et les

fonctions de SESIC. Quasiment tous les candidats ont évité l'écueil de décrire de manière linéaire leur parcours professionnel.

Le jury a ensuite posé des questions destinées à approfondir certains points des RAEP, des mises en situation et des questions thématiques. Les mises en situation ont pour objectif d'évaluer la capacité de chaque candidat à se projeter dans ses futures fonctions tant en termes de métier que de savoir-être, notamment l'intégration dans une équipe.

De manière générale, sur l'ensemble des épreuves d'admission, le niveau des candidats était plus satisfaisant que pour les épreuves d'admissibilité. Ce constat est particulièrement notable pour les candidats du concours interne lors de l'épreuve d'entretien avec le jury.

La présidente du jury



**Valérie PIPELIER**